



Plan d'action gouvernemental  
visant la lutte contre la pauvreté  
et l'exclusion sociale 2024-2029

MOBILISER. ACCOMPAGNER.  
PARTICIPER.

---

## Alliance pour la solidarité – Estrie

État de situation : portrait de la région et des territoires en  
regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion  
sociale

TABLE DES  
MRC DE L'ESTRIE

## RÉDACTION

Martine L'Heureux, Table des MRC de l'Estrie

## AVEC LA CONTRIBUTION DE :

- Mylène Rioux, Corporation de développement communautaire de Sherbrooke
- Roxanne Leduc-Hamel, Ville de Sherbrooke
- Maxime Privé, Corporation de développement communautaire de Coaticook
- Mariana Garcia Flores, Table de développement social de Memphrémagog
- Emmanuelle Pelchat, Corporation de développement communautaire des Sources
- Mélissa St-Amour, MRC des Sources
- Diego Scalzo, Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François
- Sylvain Lessard, Carrefour jeunesse-emploi (CJE) du Haut-Saint-François
- Veronick Beaumont, MRC du Haut-Saint-François
- Tania Szymanski, MRC de Brome-Missisquoi
- Karine Filiatrault, MRC de La Haute-Yamaska
- Marlène Bachand, Corporation de développement communautaire du Granit

## ET LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES LOCAUX DES INSTANCES LOCALES DE CONCERTATION

- Comité de concertation local du FQIS (Granit)
- Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS) (Coaticook)
- Concertation sherbrookoise de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (CSLPES) (Ville de Sherbrooke)
- Concertation des membres de la CDC du Val-Saint-François
- Table d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Les Sources)
- Table de développement social de Memphrémagog
- Table de développement Haute-Yamaska
- Réseau de développement social de Brome-Missisquoi
- Solidarité Haut-Saint-François

Déposé au conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie le 17 avril 2025

## TABLE DES MATIERES

<b>Mise en contexte méthodologique</b> .....	<b>4</b>
<b>Profil sociodémographique</b> .....	<b>5</b>
Portrait des familles et des individus .....	5
Vulnérabilités des tout-petits .....	5
Immigration .....	6
<b>Logement</b> .....	<b>6</b>
Itinérance.....	7
<b>Les capacités financières et emploi</b> .....	<b>8</b>
Revenu viable .....	9
Mesure du faible revenu .....	10
Portrait des familles monoparentales à faible revenu .....	10
Les transferts gouvernementaux.....	11
<b>Scolarité et réussite éducative</b> .....	<b>11</b>
Scolarité.....	12
<b>Enjeux transversaux</b> .....	<b>13</b>
<b>La défavorisation sociale et matérielle en Estrie</b> .....	<b>14</b>
<b>Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029</b> .....	<b>16</b>
Priorités d'actions de l'Estrie .....	16
<b>SOURCES :</b> .....	<b>18</b>

## MISE EN CONTEXTE MÉTHODOLOGIQUE

Le *plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mobiliser, accompagner, participer, 2024-2029* (PAGMAP) est le quatrième plan déposé au Québec depuis l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2003. Pour rappel, les précédents plans sont :

1. Le plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2010 ;
2. Le plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 (PAGSIS) ;
3. Le plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS).

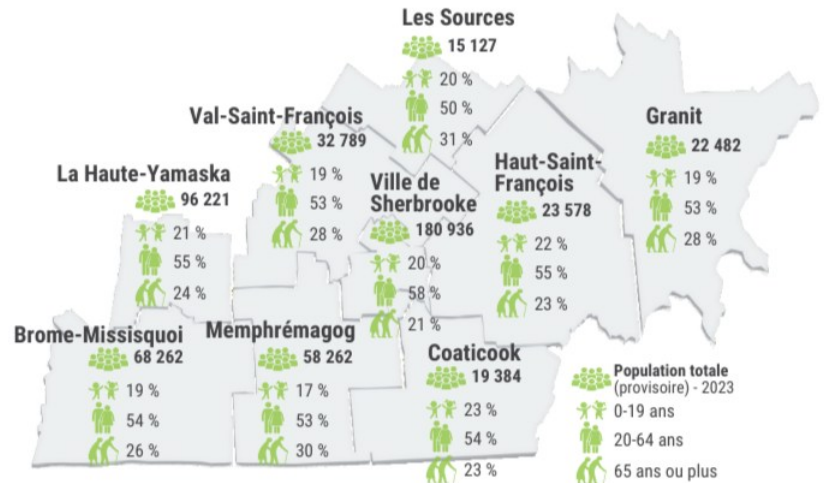
Au début de chaque nouveau plan, un état de la situation permet d'élaborer un portrait, des enjeux régionaux et locaux à partir de données, des constats observés sur le terrain et des spécificités propres à un ou plusieurs territoires. Ce portrait partage aussi des préoccupations transversales, répertorie les principales zones de dévitalisation et de défavorisation à l'échelle locale et régionale afin de mieux cibler les personnes les plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le choix des indicateurs retenus s'est fait collectivement avec les membres de l'Alliance pour la solidarité en 2023 en fonction de leurs besoins locaux et régionaux. La plupart des indicateurs proviennent également du portrait de la région qui avait été rédigé pour la précédente entente (2017-2023). Toutefois, une comparaison avec l'ancien portrait comporte plusieurs limites méthodologiques puisque les données de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska n'y figuraient pas. Les données disponibles proviennent principalement du recensement de Statistique Canada de 2021 et ne concordent pas exactement avec les mêmes périodes des plans de lutte contre la pauvreté. Enfin, la pandémie COVID-19 et la période d'inflation ont entraîné des changements significatifs autant dans le portrait des enjeux de lutte contre pauvreté que dans les clientèles desservies.

Ce portrait de la région et des territoires en regard des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est donc un premier exercice de l'Alliance pour la solidarité avec l'ensemble des neuf MRC de l'Estrie, puisque les deux nouvelles MRC, La Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi s'y sont jointes en 2024. Ce portrait offre ainsi une nouvelle lecture de la région comme point de référence pour les prochains plans de lutte contre la pauvreté. Il a également contribué à soutenir l'élaboration du plan d'action régional pour l'Alliance en identifiant les enjeux au niveau local et les préoccupations transversales afin de cibler des priorités d'actions. Ce portrait régional est également un document évolutif, appelé à être ajusté et enrichi au fil du temps en fonction des retours du terrain, des priorités identifiées et de l'évolution du contexte local et régional.

## PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La croissance de la population de l'Estrie s'est accélérée dans les dernières années et demeure l'une des plus fortes du Québec. En 2023, la population totale est de 516 919 personnes. La population estrienne est plus âgée (âge médian, 45 ans) que l'ensemble de la population québécoise. Trois MRC (Granit, Les Sources et Memphrémagog) composent avec une population aînée dont l'âge médian dépasse la cinquantaine. À l'inverse, la Ville de Sherbrooke a une population plus jeune puisque l'âge médian est de 41 ans.<sup>1</sup>

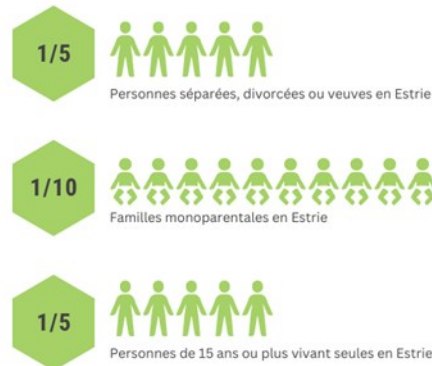


### Portrait des familles et des individus

La région compte environ 49 425 familles avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Environ un quart de ces familles sont monoparentales, une réalité plus présente dans les MRC des Sources et de La Haute-Yamaska ainsi que dans la Ville de Sherbrooke.

Il y a davantage de personnes séparées, divorcées ou veuves dans les MRC de Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Memphrémagog et Les Sources que la moyenne estrienne. Une personne sur cinq âgées de plus de 15 ans vit seule, une réalité davantage présente dans la Ville de Sherbrooke et dans Les Sources.<sup>2</sup>

### Personnes séparées, divorcées ou veuves, vivant seules ou familles monoparentales - Estrie (2021)



### Vulnérabilités des tout-petits

En 2022, environ un tiers des enfants participant à la maternelle 5 ans présentaient une vulnérabilité dans au moins un domaine de développement, plus spécifiquement :

- Santé physique et bien-être
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales



Cette réalité tend à être en hausse sur une décennie (2012-2022) et les écarts sont plus prononcés en Estrie qu'au Québec. Les enfants de moins de 6 ans, les garçons, les enfants vivants dans un secteur défavorisé ou qui n'ont pas fréquenté régulièrement un service avant l'entrée à l'école, les enfants dont la langue maternelle n'est pas le français ou nés à l'extérieur du Canada sont des sous-groupes plus vulnérables.<sup>3</sup>

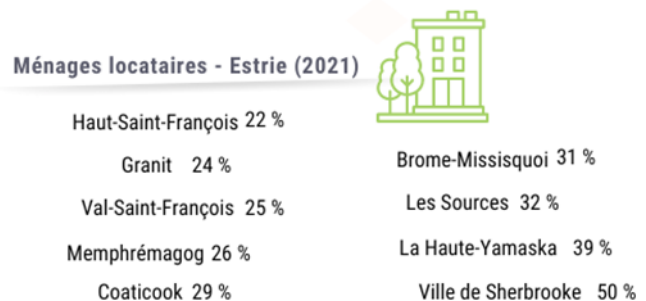
### Immigration

Près de 6% de la population en Estrie est issue de l'immigration, comparativement à 15% au Québec. Leur présence est davantage observée dans l'ouest de la région (Sherbrooke 9 %, les MRC de Memphrémagog (5%), La Haute-Yamaska (5%) et Brome-Missisquoi (5%)). Pour les autres MRC (des Sources, Val-Saint-François, Coaticook, Granit et Haut-Saint-François), les personnes immigrantes représentent entre 2% et 3% de la population. La Ville de Sherbrooke et La MRC de La Haute-Yamaska sont les deux territoires qui ont accueilli le plus de personnes immigrantes depuis le précédent recensement (2016). Les villes de Granby et de Sherbrooke sont notamment désignées villes d'accueil pour les personnes réfugiées prises responsables par le gouvernement du Québec. Cette situation a certainement un impact sur le nombre de personnes allophones qui est plus élevé en comparaison aux sept autres MRC de l'Estrie.

Ce portrait sommaire est toutefois nuancé par l'immigration temporaire qui est en augmentation constante depuis 2015. En 2021, la région comptait 860 personnes (comparé à 200 personnes en 2015) détenant un permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires, 1 410 personnes (comparé à 645 personnes en 2015) provenant du Programme de mobilité internationale.<sup>4</sup>

### **LOGEMENT**

Plus de la moitié (62%) des ménages en Estrie sont propriétaires (contre 38 % de locataires) et ils représentent même autour de 75% dans certaines MRC (Memphrémagog, Coaticook, Val-Saint-François, Haut-Saint-François et Granit). La disponibilité et l'accès à des logements abordables autant dans le marché locatif et des propriétés sont fortement limités dans l'ensemble des MRC de l'Estrie. Les taux d'inoccupation des logements locatifs sont très bas dans la région, variant entre 0,8 % et 1,6% dans les municipalités de 10 000 habitants et plus en Estrie. De nombreuses petites municipalités rapportent l'absence même de logement disponible sur le territoire.

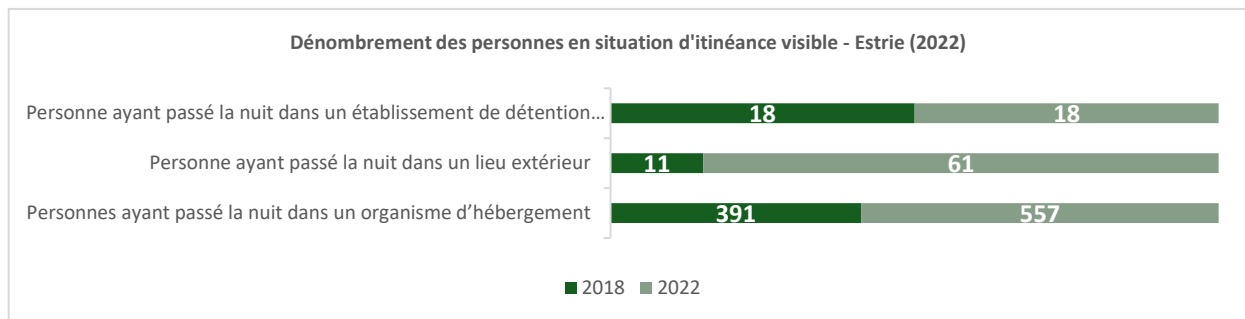


En outre, dans chacune des MRC, ce sont en moyenne 20% des logements qui ne répondent pas aux trois normes d'accessibilité : abordabilité, taille convenable, qualité convenable. Cela a certainement un impact sur l'instabilité résidentielle constatée dans la majorité des territoires en Estrie.<sup>5</sup>

La hausse des prix des logements à un impact sur la part du revenu annuel brute consacré aux frais de logement et représente un fardeau important pour de nombreuses familles. Toutefois, les données de 2021 fournies par Statistique Canada ne reflètent probablement pas la réalité sur le terrain, puisque les revenus pris en compte sont ceux de 2020. Or, de nombreux individus ont reçu des mesures de soutien au revenu pour compenser leurs pertes dues à la pandémie COVID-19 de 2020. Ils avaient donc significativement plus de revenu disponible pour payer les frais liés au logement, par exemple. Ainsi, entre 2016 et 2021, la proportion de ménages locataires dont 30% ou plus du revenu est consacré aux frais de logement a diminué de 9% en Estrie, alors que les mesures de soutien aux revenus étaient temporaires.

### Itinérance

Depuis la pandémie, l'itinérance visible et cachée a considérablement augmenté. Lors de l'exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible en octobre 2022 auquel 13 régions ont participé au Québec, 636 personnes ont été comptées en Estrie, une augmentation de 51 % depuis le précédent exercice en 2018. Le profil des personnes en situation d'itinérance de la région de l'Estrie selon l'endroit où elles ont passé la nuit du dénombrement a permis de constater que la moitié des personnes qui ont répondu à l'enquête étaient âgées de 30 à 49 ans. Également, ce sont majoritairement des hommes



qui sont le plus touchés par l'itinérance. Bien que le profil général des personnes en situation d'itinérance demeure semblable, des intervenants provenant de plusieurs MRC mentionnent voir plus de jeunes adultes (18-20 ans) et plus de personnes âgées (50 ou plus) en situation d'itinérance visible ou cachée.<sup>6</sup>

Ce nombre est certainement inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année et ne prend pas en considération plusieurs réalités de l'itinérance, dont celles liées à l'itinérance cachée. Bien que ce portrait ne soit pas détaillé par MRC en Estrie, il semble que les MRC de Brome-Missisquoi, de La Haute-Yamaska et de la Ville de Sherbrooke présentent les proportions les plus élevées de personnes ayant vécu de l'itinérance au cours de leur vie. De nombreuses municipalités situées dans les autres MRC (Granit, Memphrémagog, Les Sources) commencent également à observer et répertorier des situations d'itinérance visible ou invisible. Une vigie est effectuée pour envisager des solutions adaptées à leur territoire dans un contexte où il n'existe pas de dénombrement officiel à l'échelle de la MRC et parfois, aucun organisme communautaire du territoire n'avait pour mission de s'attaquer spécifiquement à l'itinérance. Le milieu communautaire tente donc de répondre à ce défi, mais leurs ressources restent limitées.

## LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET EMPLOI

Le niveau de vie, le marché du travail et la dynamique démographique sont des dimensions importantes pour témoigner de la vitalité économique d'un milieu et d'une région. En Estrie, quatre MRC (Granit, Haut-Saint-François, Coaticook et Les Sources) ont une valeur négative, c'est-à-dire, qu'il y a plusieurs localités qui accusent un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises. Entre 2018 et 2020, il y a eu une légère amélioration dans les territoires du Haut-Saint-François et Les Sources, alors que c'est demeuré stable dans le Granit et Coaticook. Pour les autres territoires (Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Val-Saint-François, Memphrémagog et Sherbrooke), l'indice de la vitalité est positif et stable entre 2018 et 2020.<sup>7</sup>

La région de l'Estrie présente également un portrait des revenus diversifiés selon l'âge, le genre et le territoire qui démontrent que les stratégies d'action pour lutter contre la pauvreté doivent être ciblées et représentatives de la réalité locale. Le coût d'une vie hors de la pauvreté varie considérablement, selon la capacité de se déplacer sans voiture pour répondre à ses besoins de base, le coût du logement et ceux associés à l'alimentation ou aux services de proximité.

### Revenu disponible par habitant - Estrie (2022)



Les Sources	31 020 \$
Haut-Saint-François	32 458 \$
Ville de Sherbrooke	33 992 \$
Coaticook	34 062 \$
Granit	34 206 \$
La Haute-Yamaska	34 836 \$
Val-Saint-François	35 391 \$
Brome-Missisquoi	40 199 \$
Memphrémagog	42 808 \$

Le revenu disponible par habitant en Estrie (35 885\$) est en dessous de celui de l'ensemble du Québec (36 826\$). Plus spécifiquement, sept MRC sur neuf ont un revenu disponible par habitant égal ou inférieur à 35 885 \$ en 2022, selon les plus récentes données (provisoires), fournies par l'ISQ. Deux MRC (Coaticook et Memphrémagog) ont connu une bonne augmentation de leur revenu disponible par habitant, alors que la hausse a été plus modeste pour le Granit et le Haut-Saint-François.

Du côté du revenu total médian après impôt (15 ans ou plus) en Estrie, il s'élève à 34 400\$. Des écarts importants entre les MRC montrent des capacités financières différentes selon le genre et le territoire. Chez les hommes de 15 ans ou plus, la médiane du revenu total après impôt est de 37 600\$ contre 31 800\$ chez les femmes, une différence de 5 800\$.

Au niveau territorial, les écarts de revenu total médian chez les hommes entre les MRC sont assez variables. En effet, un homme travaillant dans l'une de ces cinq MRC suivantes, Coaticook, Sherbrooke, Les Sources, Haut-Saint-François et Granit, gagnera moins que s'il travaillait dans les MRC de Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Memphrémagog ou Val-Saint-François. L'écart entre la MRC la plus élevée (Val-Saint-François) et la moins élevée (Les Sources) est de 6 800\$. Chez les femmes, le portrait est plus similaire, car l'écart de revenu entre les MRC est moins significatif.

### Revenu total médian après impôt, 15 ans ou plus - Estrie (2021)

		
Granit	29 600\$	35 600\$
Haut-Saint-François	30 000\$	35 600\$
Les Sources	27 800\$	32 800\$
Val-Saint-François	33 200\$	39 600\$
Ville de Sherbrooke	32 000\$	36 800\$
Coaticook	31 600\$	35 200\$
Memphrémagog	32 400\$	38 400\$
La Haute-Yamaska	31 400\$	38 400\$
Brome-Missisquoi	32 400\$	39 200\$

Environ 4 600\$ sépare les MRC dont le revenu médian est le plus élevé (Brome-Missisquoi) en Estrie et la moins élevée (Les Sources).

Plus spécifiquement chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, le revenu total médian après impôt est inférieur à la médiane estrienne dans plus de la moitié des MRC en Estrie.<sup>8</sup>

**Revenu total médian après impôt chez les 65 ans ou plus (2021)**

Haut-Saint-François (24 000\$)  
 Les Sources (24 200\$)  
 Granit (25 000\$)  
 Coaticook (25 800\$)  
 Val-Saint-François (26 800\$)  
 La Haute-Yamaska (26 800\$)



Revenu viable

Un indicateur qui permet de mesurer la capacité financière des individus est le revenu viable nécessaire pour vivre au-dessus du seuil de la pauvreté. Depuis 2015, l’Institut de recherche et d’informations socioéconomiques (IRIS) effectue le calcul et à la demande de la Table des MRC de l’Estrie, l’exercice a été complété en novembre 2024 pour 22 localités réparties dans huit MRC de la région. Trois profils (personne seule, famille monoparentale avec un enfant d’âge préscolaire et famille biparentale avec 2 enfants d’âge préscolaire) ont été analysés. La Ville de Sherbrooke avait déjà réalisé l’étude précédemment avec IRIS.

Globalement, dans toutes les municipalités étudiées, à l’exception de Granby, plus de la moitié des personnes qui habitent seules n’atteignent pas le revenu viable. À titre d’exemple pour une personne seule, le revenu viable varie de 33 490 \$ (Granby) à 51 843 \$ (Bromont). Les familles monoparentales et biparentales s’en sortent mieux, puisque pour une famille monoparentale avec un enfant en CPE, il varie de 49 398 \$ (Richmond) à 63 651 \$ (Bromont). Pour une famille de deux adultes avec deux enfants en CPE, il varie de 71 044 \$ (Lac-Mégantic) à 93 951 \$ (Bromont)<sup>9</sup>.

<b>Revenu viable par MRC et localités (novembre 2024)</b>			
	<b>Personne seule</b>	<b>Famille monoparentale</b>	<b>Famille biparentale</b>
<b>Granit</b>	<b>44 115 \$</b>	<b>53 774 \$</b>	<b>83 796 \$</b>
<i>Lac-Mégantic</i>	39 102 \$	50 179 \$	71 044 \$
<i>Lac-Drolet</i>	40 530 \$	51 794 \$	81 827 \$
<i>Stratford</i>	40 752 \$	52 857 \$	82 871 \$
<b>Les Sources</b>	<b>42 523 \$</b>	<b>52 785 \$</b>	<b>82 128 \$</b>
<i>Val des Sources</i>	39 927 \$	50 688 \$	80 399 \$
<i>Saint-Camille</i>	43 902 \$	53 170 \$	82 489 \$
<b>Haut-St-François</b>	<b>42 555 \$</b>	<b>54 214 \$</b>	<b>84 609 \$</b>
<i>East-Angus</i>	42 039 \$	53 958 \$	86 631 \$
<i>Weedon</i>	40 191 \$	50 354 \$	82 773 \$
<i>La Patrie</i>	44 055 \$	54 729 \$	86 034 \$
<b>Val-St-François</b>	<b>41 143 \$</b>	<b>53 617 \$</b>	<b>83 035 \$</b>
<i>Richmond</i>	39 041 \$	49 398 \$	78 932 \$
<i>St-Denis</i>	45 332 \$	57 394 \$	86 806 \$
<i>Sainte-Anne-de-la-Rochelle</i>	41 998 \$	54 209 \$	83 614 \$

<b>Coaticook</b>		<b>42 666 \$</b>	<b>53 633 \$</b>	<b>83 623 \$</b>
	<i>Coaticook</i>	40 188 \$	51 649 \$	72 605 \$
	<i>St-Malo</i>	41 518 \$	54 782 \$	84 758 \$
	<i>Waterville</i>	46 209 \$	57 515 \$	86 188 \$
<b>Memphrémagog</b>		<b>43 665 \$</b>	<b>54 794 \$</b>	<b>84 465 \$</b>
	<i>Magog</i>	42 367 \$	53 862 \$	77 684 \$
	<i>Stanstead</i>	41 669 \$	52 316 \$	83 885 \$
<b>Brome-Missisquoi</b>		<b>43 832 \$</b>	<b>54 802 \$</b>	<b>83 395 \$</b>
	<i>Cowansville</i>	42 130 \$	54 734 \$	75 815 \$
	<i>Bromont</i>	51 843 \$	63 651 \$	93 951 \$
	<i>Bedford</i>	41 505 \$	52 587 \$	83 584 \$
<b>La Haute-Yamaska</b>		<b>41 046 \$</b>	<b>52 614 \$</b>	<b>82 107 \$</b>
	<i>Granby</i>	33 490 \$	55 876 \$	78 447 \$
	<i>Waterloo</i>	41 583 \$	52 567 \$	83 933 \$
	<i>Roxton Pond</i>	43 799 \$	58 354 \$	87 837 \$
<b>Ville de Sherbrooke</b>		<b>33 878 \$</b>	<b>46 283 \$</b>	<b>78 500 \$</b>

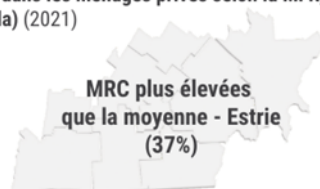
### Mesure du faible revenu

Un autre indicateur permettant de mesurer le niveau de pauvreté d'un territoire est la mesure du faible revenu (MFR : revenu après impôt; seuil de Statistique Canada). Dans le groupe d'âge des 18 à 64 ans, c'est environ une personne sur dix qui a un faible revenu dans les ménages privés, une réalité plus présente à Sherbrooke (13%) et dans Les Sources (13%).

Chez les 65 ans ou plus, presque un tiers des personnes âgées vivant dans les MRC du Granit, du Haut-Saint-François et dans Les Sources sont considérées à faible revenu, alors que la moyenne en Estrie est de 22 %.<sup>10</sup>

Personnes à faible revenu vivant seules dans les ménages privés selon la MFR, (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) (2021)

Les Sources (47%)  
 Granit (41%)  
 Haut-Saint-François (41%)  
 Coaticook (40%)



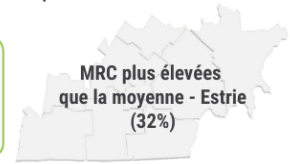
### Portrait des familles monoparentales à faible revenu

En Estrie, une famille sur quatre avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans est monoparentale, une réalité plus présente dans les MRC Les Sources et de La Haute-Yamaska ainsi que dans la Ville de Sherbrooke. Globalement, sur une décennie (2011-2021), il y a une diminution du pourcentage de familles monoparentales ayant un faible revenu dans toutes les MRC de l'Estrie. Toutefois, depuis 2018, une hausse (+ 4%) du taux de faible revenu est observée dans plusieurs territoires (Haut-Saint-François, Les Sources, Val-Saint-François et Brome-Missisquoi), plus spécifiquement auprès des familles monoparentales avec deux enfants.

Un écart important est également constaté dans la moyenne estrienne du taux de faible revenu entre les familles monoparentales avec deux enfants (23%) et celles avec trois enfants et plus (32%). La MRC du Haut-Saint-François est d'ailleurs le territoire où l'augmentation est la plus marquée en quelques années.

Taux de faible revenu chez les familles monoparentales avec 3 enfants et plus (2021)

- Brome Missisquoi (37%)
- Haut-Saint-François (36%)
- Memphrémagog (35%)
- Les Sources (33%)



### Les transferts gouvernementaux

La part du revenu total provenant des transferts gouvernementaux s'élève à 22 % (Estrie) chez les 15 ans ou plus et la moyenne par MRC du montant varie de 12 340\$ à 13 900\$.<sup>11</sup> Plus spécifiquement, parmi les familles ayant au moins 1 enfant âgé de moins de 18 ans, c'est en moyenne 20% (Estrie) la part de leur revenu total provenant des transferts gouvernementaux.<sup>12</sup>

Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux (2021)

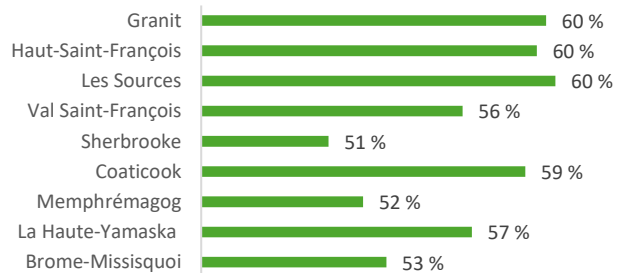
- La Haute-Yamaska
- Haut-Saint-François
- Coaticook
- Granit
- Les Sources



### SCOLARITÉ ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

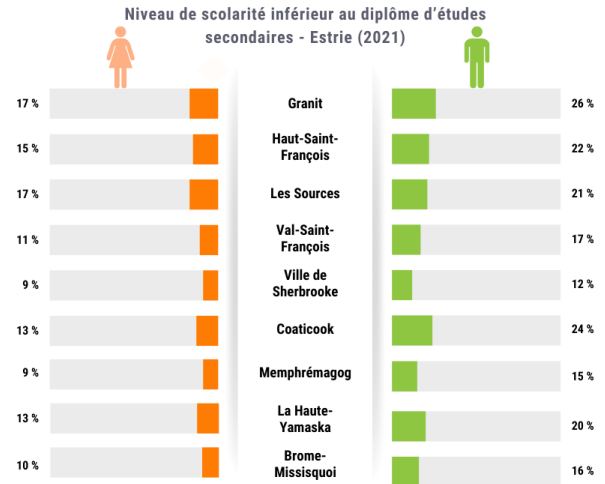
L'éducation est un levier essentiel pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales tout en contribuant au développement des individus et des collectivités. Une population moins éduquée et un niveau de littératie plus bas ont des impacts dans la sphère familiale, dont l'environnement serait moins propice au développement physique, cognitif et émotionnel pour les enfants. Depuis 2011, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus n'atteignant pas le niveau 3 du programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) s'est légèrement améliorée dans toutes les MRC en Estrie. Cela représente tout de même autour de 55% de la population qui éprouve des difficultés de lectures et de compréhension.<sup>13</sup>

Indice de littératie sous le niveau 3 (2021)



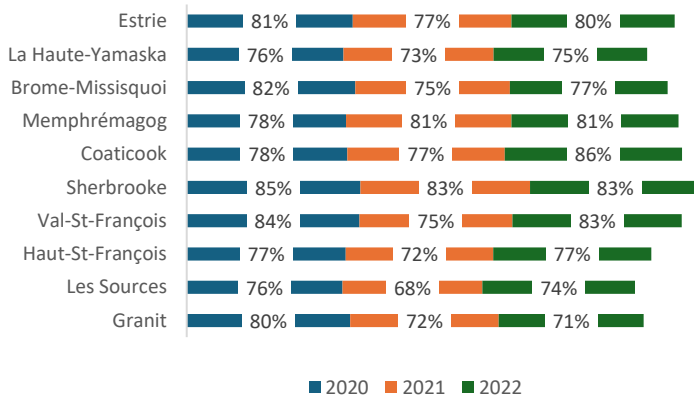
## Scolarité

Entre 2016 et 2021, la proportion d'adultes de 25 ans à 64 ans qui n'ont obtenu aucun diplôme ni qualification a diminué ou est demeurée stable dans toutes les MRC de l'Estrie, dont la moyenne s'élève à 14%. Il y a cinq MRC (La Haute-Yamaska, Coaticook, Les Sources, Haut-Saint-François et Granit) dont la proportion d'adultes sans diplôme secondaire est supérieure à la moyenne estrienne, autant chez les hommes et les femmes.<sup>14</sup>



Ces données sont toutefois à surveiller, puisque l'effet de la pandémie Covid-19 qui a impacté le parcours scolaire à partir de 2020 ne se reflète pas encore dans les données de 2021. Il faut suivre le taux annuel de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification pour documenter davantage le parcours scolaire.

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire



Ainsi, en 2021, ce taux a augmenté de manière significative dans quatre MRC (Granit, Haut-Saint-François, Coaticook, Brome-Missisquoi) et à l'exception de Brome-Missisquoi, il s'agit d'une tendance à la hausse sur une décennie (2011-2021). Quant aux taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire, il est relativement stable en Estrie pour s'établir à 80% (2022).<sup>15</sup>

Plus spécifiquement, parmi les élèves fréquentant une école défavorisée, 67% (Estrie, 2021) obtiennent leur diplôme ou une qualification après 7 ans au secondaire.

En Estrie, la proportion d'adultes de 25 à 64 ans dont le plus haut diplôme obtenu est le niveau universitaire a progressé dans toutes les MRC entre 2016 et 2021 (excepté Les Sources – stable). Pour les autres diplômes (secondaire, formation professionnelle, collégiale), c'est demeuré relativement stable.

## ENJEUX TRANSVERSAUX

D'autres enjeux transversaux sont mentionnés par la majorité des MRC comme étant des problématiques majeures dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et démontrent la nécessité de travailler sur les conditions sociales et matérielles en amont. Au moins quatre enjeux transversaux (sécurité alimentaire, service de proximité et approche de proximité, santé physique et mentale, transport) sont rapportés par plus de la moitié, voire parfois la majorité des MRC de l'Estrie.

### Sécurité alimentaire

Les demandes d'aide alimentaire ont connu une hausse significative dans les dernières années selon les deux organismes régionaux d'aide alimentaire (Moisson Estrie et SOS Dépannage Moisson Granby). Entre 2023 et 2024, la hausse des demandes d'aide alimentaire est de 49%, ce qui représente plus de 37 318 personnes aidées supplémentaires.<sup>16</sup> Les organismes d'aide alimentaire ont également observé une modification de la clientèle avec davantage de famille dont les deux parents travaillent.

Cet enjeu concerne plusieurs municipalités en Estrie, surtout dans les zones rurales, qui ont des risques d'insécurité alimentaire élevés en raison des déserts alimentaires ou de l'absence d'une offre d'alimentation abordable à proximité. L'accès à un véhicule ou un mode de transport collectif devient nécessaire pour parcourir la distance vers les lieux d'offres alimentaires. Cet enjeu et les défis associés sont communs dans l'ensemble des neuf MRC.

### Services de proximité et approche de proximité

De manière générale, les statistiques disponibles témoignent de la détérioration de l'offre adéquate de services de proximité dans la région de l'Estrie par rapport à la situation québécoise. Par exemple, moins d'enfants de 5 ans sont inscrits en service de garde reconnu en Estrie que la moyenne québécoise ou le nombre de personnes qui est inscrit auprès d'un médecin de famille est à son niveau le plus bas depuis 2015. Plusieurs municipalités ont aussi perdu des commerces de proximité (dépanneurs, épicerie, quincaillerie, Caisse Desjardins, etc.) au cours des dernières années. Un quart des municipalités de moins de 1 000 habitants en Estrie n'ont pas d'édifices de commerce de détail (ex : dépanneur), ce qui place la région au 13e rang de la moyenne québécoise.

Renforcer la présence et la disponibilité des services dans les milieux de vie fait partie à la fois des priorités régionales de l'Estrie pour 2025-2029<sup>17</sup> et pour au moins cinq territoires (Granit, Coaticook, Memphrémagog, Val-Saint-François et Brome-Missisquoi), qui l'ont mentionné comme étant un enjeu local essentiel dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### Santé mentale et physique

La période postpandémique, combinée à l'inflation, la hausse des coûts des loyers, a conduit à une hausse notable des niveaux d'anxiété et de détresse dont les effets se font encore sentir. Les données de la santé publique le confirment, entre 2018 et 2022, plus d'adultes rapportent être atteints de trouble de l'humeur ou d'un trouble d'anxiété. Un peu plus d'un adulte sur cinq rapporte avoir un niveau de détresse psychologique élevé selon les données les plus récentes<sup>18</sup>.

Cette nouvelle réalité sociale génère des défis importants pour le bien-être mental de la population. L'accessibilité à des services publics de santé mentale autant que physique demeure un enjeu, particulièrement dans les municipalités rurales ou plus éloignées de Sherbrooke et de Granby. Le vieillissement de la population, la perte d'autonomie, l'isolement géographique sont également des indicateurs à surveiller localement et ayant un fort impact sur la pauvreté, l'exclusion sociale et l'accès aux services de santé. Au moins cinq territoires (Granit, Memphrémagog, Val-Saint-François, Brome-Missisquoi et Sherbrooke) ont indiqué la santé comme étant un enjeu prioritaire dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### Transport collectif

Le transport collectif et actif contribue à maintenir des milieux de vie de qualité et attractifs. Toutefois, la mobilité constitue un défi majeur en raison de l'étendue du territoire et de la faible densité de population. L'accès aux services de transport collectif demeure une barrière majeure, notamment pour les résidents des municipalités périphériques, restreignant leur mobilité vers l'emploi, les services de santé et les commerces. Cet enjeu préoccupe au moins sept territoires (Granit, Coaticook, Memphrémagog, Les Sources, Val-Saint-François, Brome-Missisquoi, et Sherbrooke) qui tentent de répondre aux besoins des personnes isolées, notamment celles en situation de précarité ou vivant dans des zones rurales.

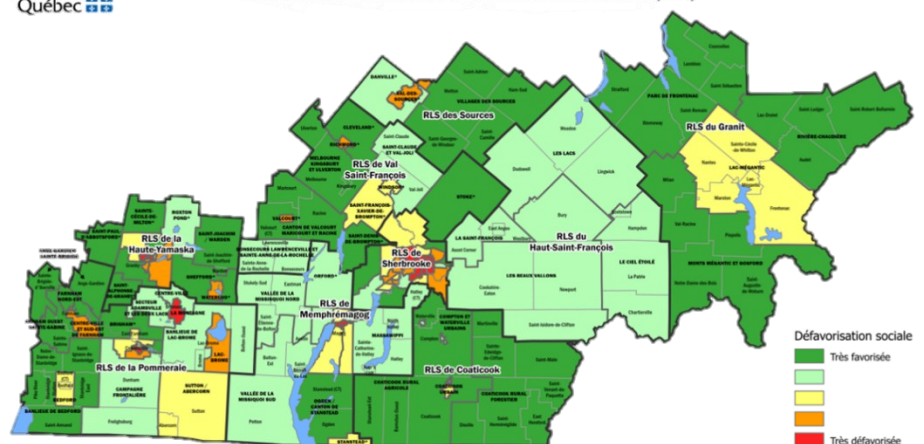
### LA DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE EN ESTRIE

Le portrait de la défavorisation sociale en Estrie (2021) mérite d'être interprété à plus petite échelle que celle de la MRC, car se sont souvent des petites zones ou des municipalités à l'intérieur du territoire qui contrastent fortement. Globalement, la majorité des MRC se situent dans la moyenne estrienne pour les trois indicateurs de la composante sociale (proportion de personnes vivant seules dans leur ménage, proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, et proportion de familles monoparentales).

Plusieurs MRC sont ainsi considérées comme étant très favorisées ou favorisées, mais incluent également des municipalités ou quartiers très défavorisés avec une proportion beaucoup plus élevée de personnes vivant seules dans leur ménage, de personnes séparées, divorcées ou veuves ou de familles monoparentales. Pour d'autres MRC favorisées, des organisations sur le terrain



La défavorisation sociale dans les 113 communautés de l'Estrie (2021)

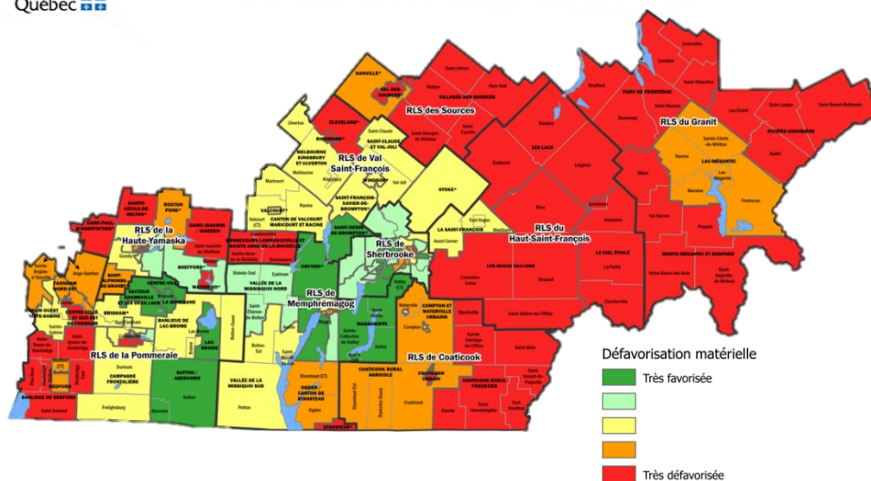


soulignent que le manque de logement disponible ou de revenu suffisant pour vivre seul ou subvenir aux besoins d'une famille monoparentale peut nuire aux individus qui n'ont pas les capacités financières et matérielles en contexte de séparation ou de violence conjugale, par exemple.

L'indice de défavorisation matérielle (2021) montre un portrait à l'opposé de l'indice de défavorisation sociale avec quatre MRC assez défavorisées (Les Sources, Granit, Haut-Saint-François, Coaticook) dans l'est de la région. Dans l'ouest et le centre de la région (Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Memphrémagog, Val-Saint-François et Sherbrooke), c'est plutôt varié avec des zones qui vont de très défavorisées à moyennement et très favorisées à l'intérieur des limites territoriales de leur MRC. <sup>19</sup>

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Est - Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke  
Québec

La défavorisation matérielle dans les 113 communautés de l'Estrie (2021)



Par conséquent, les écarts types des MRC pour les trois indicateurs de la composante matérielle (proportion de personnes sans diplôme secondaire, proportion de personnes occupant un emploi, revenu moyen par personne) avec la moyenne estrienne sont beaucoup plus grands, montrant ainsi la disparité dans les capacités des individus pour faire face à des situations précaires.

### Évolution entre 2016 et 2021

La direction de la Santé publique de l'Estrie a produit une analyse comparative des indices de défavorisations sociales et matérielles<sup>20</sup>. Globalement, les deux indices sont restés stables entre 2016 et 2021 pour la majorité des MRC de l'Estrie.

Une dégradation de la défavorisation matérielle de certaines communautés a toutefois été notée principalement dans les MRC de La Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi et la Ville de Sherbrooke. À l'inverse, une amélioration a été observée principalement dans les MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François et dans la Ville de Sherbrooke. Pour l'indice de défavorisation sociale, la dégradation entre 2016 et 2021 a été notée principalement dans les MRC du Haut-Saint-François, du Granit, du Val-Saint-François et de La Haute-Yamaska. Une amélioration de l'indice a été observée surtout dans les MRC de Brome-Missisquoi, Memphrémagog et Sherbrooke.

## PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL VISANT LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 2024-2029

Les écarts entre les MRC sur plusieurs indicateurs démontrent un portrait diversifié qui doit être pris en compte pour bien identifier les enjeux liés à la pauvreté au niveau local et régional. À partir de ce constat, les territoires proposent et développent des stratégies d'actions appropriées, en cohérence avec les capacités d'agir des divers secteurs (municipal, santé, sociale, communautaire, éducation, etc.). Le plan d'action régional concerté, élaboré spécifiquement pour l'Alliance pour la solidarité, vise justement à mobiliser le milieu autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les indicateurs et les enjeux transversaux identifiés spécifiquement dans le portrait de la région ont guidé le choix des priorités d'actions locales. Si certaines dimensions de la pauvreté ou de l'exclusion sociale sont moins présentes ou ne sont pas reflétées dans les priorités locales, il s'agit davantage d'un choix des partenaires locaux en fonction des leviers financiers disponibles pour soutenir des initiatives.

En Estrie, la gouvernance pour ce plan d'action est répartie entre une structure régionale et une structure territoriale, dont les rôles et responsabilités sont définis et partagés. Le partenaire signataire et fiduciaire de la convention est la Table des MRC de l'Estrie et les 9 MRC, en plus d'être signataires, sont les partenaires locaux de l'entente. En résumé, chaque MRC a désigné une instance locale de concertation pour développer des stratégies locales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces stratégies sont basées sur la mobilisation, la concertation et la mise en commun des ressources des partenaires concernés, et élaborées à partir d'une analyse des besoins et du potentiel des milieux. Le processus et la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité, tout comme la mise en œuvre du [plan d'action régional concerté](#), s'inscrivent dans une démarche évolutive, permettant une adaptation continue aux dynamiques locales et aux enjeux émergents.

### Priorités d'actions de l'Estrie

Les priorités d'action de l'Estrie en matière de lutte contre la pauvreté se basent sur les priorités locales des territoires et à partir de celles-ci, des arrimages peuvent se concrétiser avec d'autres priorités régionales des partenaires ou des ministères. Les priorités locales sont identifiées à partir des principaux enjeux et besoins du territoire et peuvent être élaborées spécifiquement dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité ou provenant d'une démarche ou d'une politique territoriale déjà en place. Certains territoires ont prévu dans leur plan d'action local un mécanisme de révision en cours d'entente pour revoir leurs priorités locales et les adapter, au besoin, afin de mieux répondre à d'autres enjeux du milieu.

Globalement, voici les grandes priorités d'actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui ressortent pour l'Estrie (sur minimum deux territoires et plus) :

- **Sécurité alimentaire** : Granit, Coaticook, Haut-Saint-François, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog, La Haute-Yamaska
- **Inclusion sociale et participation citoyenne** : Granit, Memphrémagog, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Services de proximité et approche de proximité** : Granit, Val-Saint-François, Les Sources, Memphrémagog
- **Logement** : Haut-Saint-François, Coaticook, Les Sources, Sherbrooke, La Haute-Yamaska

- **Littératie et intégration socioprofessionnelle** : Les Sources, Granit, Coaticook, Sherbrooke, La Haute-Yamaska
- **Santé mentale et physique** : Granit, Sherbrooke, Memphrémagog
- **Mobilité des personnes vulnérables (transport)** : Val-Saint-François, Coaticook, Memphrémagog

La Table des MRC de l'Estrie assurera un rôle de concertation régionale, en cohérence avec l'ensemble des priorités locales de lutte contre la pauvreté et d'autres ententes ou plans d'action des partenaires régionaux et ministériels.

## SOURCES :

---

- <sup>1</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2024). Panorama des régions du Québec. Édition 2024, [En ligne], Québec, L'Institut, 294 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2024.pdf]
- <sup>2</sup> CIUSSS de l'Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>3</sup> ÉCOBES – Recherche et transfert. (2022). Bibliothèque d'indicateurs : thème Petite enfance et parcours au préscolaire. Dans Regard 360. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- <sup>4</sup> MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. 2015-2021. L'immigration temporaire au Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherchesstatistiques/Portraits\\_Immigration\\_Temporaire\\_2015\\_2021.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherchesstatistiques/Portraits_Immigration_Temporaire_2015_2021.pdf)
- <sup>5</sup> CIUSSS de l'Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>6</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-03W\\_Annexe\\_R05.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-03W_Annexe_R05.pdf)
- <sup>7</sup> MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION. (2023). Indice de vitalité économique. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/>
- <sup>8</sup> CIUSSS de l'Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>9</sup> INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS). Étude réalisée par la chercheuse Eve-Lyne Couturier. Novembre 2024. Revenu viable en 2024. Le poids financier du manque de places en garderie. <https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/IRIS-Revenu-viable-Estrie-WEB.pdf>
- <sup>10</sup> CIUSSS de l'Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>11</sup> ÉCOBES – Recherche et transfert. (2022). Bibliothèque d'indicateurs : thème Emploi, occupation et revenu. Dans Regard 360. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>

- 
- <sup>12</sup> CIUSSS de l’Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>13</sup> ÉCOBES – Recherche et transfert. (2021). Bibliothèque d’indicateurs : thème scolarité des adultes et littératie. Dans Regard 360. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- <sup>14</sup> CIUSSS de l’Estrie – CHUS. (2023). Tableau de bord en développement des communautés. Direction de santé publique. <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/santepublique/portrait-des-communautes>
- <sup>15</sup> ÉCOBES – Recherche et transfert. (2022). Bibliothèque d’indicateurs : thème Parcours au secondaire. Dans Regard 360. <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- <sup>16</sup> MOISSON ESTRIE. Rapport d’activités 2023-2024. [https://cdn.shopify.com/s/files/1/0659/9645/6122/files/Rapport\\_d\\_activites\\_23-24-courriel.pdf?v=1738015971](https://cdn.shopify.com/s/files/1/0659/9645/6122/files/Rapport_d_activites_23-24-courriel.pdf?v=1738015971)
- <sup>17</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MAMH. Stratégie gouvernementale pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires. Agir en complémentarité 2025-2029. <http://www.quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation>
- <sup>18</sup> CIUSSS DE L’ESTRIE-CHUS. Direction de la santé publique de l’Estrie. Faits saillants concernant la santé de la population. Mai 2024. [https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Portrait-population/Faits\\_saillants\\_2024/10\\_ESTRIE.pdf](https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Portrait-population/Faits_saillants_2024/10_ESTRIE.pdf)
- <sup>19</sup> CIUSSS DE L’ESTRIE-CHUS. Direction de la santé publique de l’Estrie. Cartes thématiques 2021. Défavorisation sociale et matérielle. <https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/sante-publique-de-lestrie/donnees-et-publications>
- <sup>20</sup> CIUSSS DE L’ESTRIE-CHUS. Direction de la santé publique de l’Estrie. Produit de surveillance. Indice de défavorisation. Novembre 2024. Évolution des indices de défavorisation des 113 communautés de l’Estrie en 2016-2021.